

Carte d'identité et passport biométrique luxembourgeois

Informations utiles

UNION EUROPEENNE
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
PASSEPORT



Demande

carte d'identité luxembourgeoise

Documents à produire

- › L'ancienne carte d'identité ou bien, la déclaration de perte ou de vol établie par la Police.
- › La preuve de paiement de la taxe.
- › Le cas échéant, présenter la preuve du droit de garde ou le jugement de placement sous tutelle (enfants mineurs).

N.B. : La photo biométrique et la capture des empreintes digitales seront faites sur place par un agent communal

Taxes et paiement

14 € pour une carte d'identité d'une validité de 10 ans >> **pour les personnes âgées de plus de 15 ans**

10 € pour une carte d'identité d'une validité de 5 ans >> **pour les enfants âgés de 4 à 14 ans accomplis**

5 € pour une carte d'identité d'une validité de 2 ans >> **pour les enfants âgés 0 à 3 ans accomplis**

Le paiement de la taxe est indispensable et doit être fait sur le compte CCPL suivant :

Bénéficiaire TS-CE CTIE
IBAN LU44 1111 7028 7715 0000
Code BIC CCPLULL

Communication Demande carte d'identité + votre nom et prénom

Délai

La nouvelle carte d'identité sera en principe disponible endéans 10 jours ouvrables auprès de votre administration communale.

Procédure d'urgence

Une taxe unique de 45 € est à payer en amont pour une procédure accélérée.

La nouvelle carte d'identité sera disponible endéans 3 jours auprès du :

Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE)

11 rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg

Demande

passport biométrique luxembourgeois

Documents à produire

- › Un titre d'identité.
- › L'ancien passeport ou bien, la déclaration de perte ou de vol établie par la Police.
- › La preuve de paiement de la taxe.
- › Pour les mineurs, la présence d'un des parents (ayant le cas échéant le droit de garde) ou du tuteur légal est obligatoire.

N.B. : La photo biométrique et la capture des empreintes digitales seront faites sur place par un agent communal.

Taxes et paiement

50 € pour un passeport d'une validité de 5 ans >> **pour les personnes âgées de plus de 4 ans**

30 € pour un passeport d'une validité de 2 ans >> **pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accomplis**

Le paiement de la taxe est indispensable et doit être fait sur le compte CCPL suivant du Bureau des passeports :

Bénéficiaire Bureau des passeports/MAE

IBAN LU46 1111 1298 0014 0000

Code BIC CCPLULL

Communication Demande passeport biométrique + votre nom et prénom

Délai

Le nouveau passeport sera en principe disponible endéans 10 jours ouvrables auprès de votre administration communale.

Procédure d'urgence

Pour une procédure accélérée, une taxe unique est à payer en amont :

150 € pour les passeports de 5 ans >> **pour les personnes âgées de plus de 4 ans**

90 € pour les passeports de 2 ans >> **pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accomplis**

Le nouveau passeport biométrique sera disponible endéans 3 jours auprès du :

Bureau des passeports, visas et légalisations (BPVL-MAEE)

6 rue de l'Ancien Athénée
L- 1144 Luxembourg

plus d'info:
www.guichet.lu

Administration communal de Mersch

Bureau de la population / État civil

Place St Michel | L-7556 Mersch

Adresse postale

B.P. 93 | L-7501 Mersch

T. 32 50 23 - 213 ou

T. 32 50 23 - 214 ou

T. 32 50 23 - 224

population@mersch.lu

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi

08h30 - 11h30 et 13h30 - 16h00

Sauf mercredi

08h30 - 11h30 et 13h30 - 19h00



www.mersch.lu

 [GemengMiersch](#)